

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00873

Numéro SIREN : 319 252 243

Nom ou dénomination : RESTAURANT DE LA VOUTE

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2019 sous le numéro de dépôt A2019/027513

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON

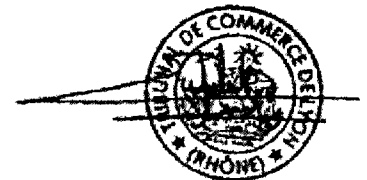
A2019/027513

Dénomination : RESTAURANT DE LA VOUTE
Adresse : 11 place Antonin Gourju 69002 Lyon -FRANCE-

n° de gestion : 1980B00873
n° d'identification : 319 252 243

n° de dépôt : A2019/027513
Date du dépôt : 14/08/2019

Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale
ordinaire du 28/06/2019



5320494



5320494

RESTAURANT DE LA VOUTE
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 11 Place Antonin Gourju - 69002 LYON

319 252 243 RCS LYON

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le-vingt-huit juin,
A onze heures,

(...)

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan clos le 31 Décembre 2018 qu'elle vient d'approuver, que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués aux niveaux au moins égal à la moitié du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

L'Assemblée, prenant acte des explications du Président sur les investissements importants réalisés par la société dans le cadre de l'extension de sa surface commerciale prend acte que les créances abandonnées sous condition de retour à meilleure fortune par certains associés ne seront réinscrites partiellement au bilan de la Société qu'au terme de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et sous condition d'un résultat bénéficiaire de cet exercice au moins équivalent à celui du 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(...)

Copie Conforme à l'original
La Société FINANCIERE DE L'ANTIQUAILLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bredin', is written over a horizontal line.

